

CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

Rapport annuel 2020-2021

1. BILAN

a) Objectifs fixés en 2020-2021

i. *Évaluation externe du CRLA et mise en œuvre des recommandations*

Objectif partiellement atteint.

Le processus d'évaluation externe du CRLA a été mené à l'automne 2020 par les professeurs Wim Remysen (U Sherbrook) et Chantal White (U Sainte-Anne). Le format à distance via Teams s'est avéré productif et efficace : 6 journées de consultation, comportant 12 rencontres individuelles ou de groupe, étalées du 22 septembre au 9 octobre 2020. Le rapport, déposé à la fin novembre, identifie 6 principaux enjeux touchant à la pérennité du Centre : gouvernance, financement, mandat et orientations scientifiques, contribution à la formation étudiante, lien communautaire et visibilité. Le rapport comporte ensuite 25 recommandations qui adressent ces problématiques centrales. L'accueil du rapport a été positif de la part des différentes instances concernées : direction et conseil d'administration du Centre, décanat de la FASS, doyen de la FESR. Des lettres de réactions ont été envoyées au VRER par ces différentes parties conformément au protocole d'évaluation des programmes sur lequel a été calqué le processus entamé par le CRLA, faute d'avoir une politique d'évaluation des centres de recherche à l'Université.

Devant l'ampleur du travail de redressement à accomplir pour redynamiser le CRLA, il a été décidé conjointement par le Centre, le VRER, le doyen de la FASS et le doyen de la FESR d'entreprendre un processus de planification stratégique. La mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport serait alors mise sur pause afin tout d'abord de planifier les actions de façon prospective et méthodique. Cette démarche vise à orienter le changement selon des piliers stratégiques, à susciter l'engagement des membres, à développer une vision commune d'avenir, à renforcer la cohésion de l'équipe et la cohérence entre le mandat et les activités scientifiques.

Le CRLA a donc opté pour mener un processus de planification stratégique avec les membres de son conseil d'administration au printemps 2021. Les services d'experts conseils de Nufocus ont été retenus pour accompagner les membres dans ce processus. Les séances de travail ont débuté en juin et un plan stratégique ainsi qu'un plan de mise en œuvre sont attendus à la rentrée 2021.

- ii. *Poursuite de la participation au GAP sur la langue de travail dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick*

Objectif atteint.

À titre de nouvelle directrice, Isabelle Violette a remplacé la directrice sortante du CRLA, Mme Lise Dubois (2018-2020), au Groupe d'action projet sur la langue de travail dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick (GAP). Ce GAP découle des activités de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) et vise à énoncer des recommandations dans un champ spécifique de la vie publique en vue de renforcer la vitalité du fait français et des communautés francophones, en l'occurrence ici la langue de travail dans la fonction publique provinciale. Suite à des réunions, il a été établi que le travail du GAP devait se nourrir de données recueillies à grande échelle auprès des fonctionnaires provinciaux concernant l'usage des deux langues officielles, la division linguistique du travail et les choix de langues dans les contextes qui le permettent.

L'expertise de recherche du CRLA a été retenue afin de mener ce projet de recherche partenarial qui se situe en droite ligne du mandat du Centre, soit l'aménagement linguistique et plus particulièrement du français. La mise en œuvre du projet est prévue pour septembre 2021. Une équipe de recherche a été constituée et une demande de financement est présentement en cours auprès du Secrétariat québécois aux relations canadiennes (SQRC).

- iii. *L'organisation d'activités publiques qui s'insèrent dans la linguistique appliquée*

Objectif non atteint.

En raison des chamboulements causés par la pandémie et en l'absence de projets en cours et d'une programmation annuelle établie, le CRLA n'a pas tenu d'activités scientifiques publiques durant la dernière année. La directrice, qui a commencé un mandat dans des conditions particulières de transition, a plutôt misé sur un processus de consultation et de réflexion avec les membres tout au long de l'année et qui a abouti à la planification stratégique.

b) Mandat du Centre

Tout en demeurant ouvert à la réalisation de projets touchant aux différentes branches de la linguistique, et plus particulièrement de la linguistique appliquée, le CRLA privilégie, depuis sa création, la recherche en aménagement linguistique. La pertinence de cette orientation découle de réflexions qui ont amené les linguistes des trois départements et des deux autres campus liés au CRLA à reconnaître la nécessité d'approfondir les questions reliées à l'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick.

Saisi dans son sens large et ancré dans les réalités de l'Acadie des Maritimes, l'aménagement linguistique renvoie non seulement à l'aménagement des fonctions sociales de la langue, le français en l'occurrence, mais aussi aux interventions sur la langue. Sous ces deux grands courants s'inscrivent les études sur les attitudes et les représentations, les travaux descriptifs du français en Acadie, l'élaboration d'approches et d'outils didactiques pour l'enseignement du français, l'établissement de vocabulaires techniques, le développement de politiques linguistiques, les réflexions sur l'affichage commercial, la toponymie ou, encore, la langue de travail.

c) Ressources humaines et infrastructure de RDC

Le CRLA dispose d'une secrétaire administrative à raison de 2 jours par semaine de septembre à avril. Mme Lise Landry a assuré une présence dans les locaux durant la présente année universitaire, alors que la directrice a travaillé à distance. La direction est assurée par Mme Isabelle Violette dont le mandat a débuté le 1^{er} juillet 2020. La

directrice dispose de 3 crédits de dégrèvement pour remplir ses fonctions. Elle est appuyée par un conseil d'administration composé de représentantes des Départements d'études françaises, d'anglais et de traduction et langues ainsi que de représentant.e.s des campus de Shippagan et d'Edmundston.

Le CRLA est situé dans des locaux situés au 2^e étage de l'édifice des Arts. Le Centre dispose de bureaux individuels, d'une salle de réunion et d'un centre de documentation. Un important ménage a été effectué dans les locaux cette année afin de les aménager de façon plus conviviale pour accueillir des étudiant.e.s, des chercheur.e.s invité.e.s, chargé.es de cours, des écrivains en résidence et de leur mettre à disposition des espaces de travail individuels et de groupe.

d) Activités de RDC réalisées en 2020-2021

- Programmes et projets principaux :

Projet de recherche partenarial CRLA/SANB (voir 1. a) ii) : *La langue de travail dans la fonction publique au Nouveau-Brunswick*, conception et demande de financement.

e) Financement

Le budget de fonctionnement du CRLA est tiré du fonds de dotation mis en place grâce à une subvention du Secrétariat d'État octroyé lors de la création du Centre en 1987. Ce montant génère présentement 17 800\$ annuellement, ce qui permet de couvrir le salaire de la secrétaire ainsi que les frais de papeterie et de téléphonie. Un montant de 6000\$ est également accordé par le décanat en échange de 3 crédits de dégrèvement normalement octroyés à la direction. Ce montant permet de financer des assistanats de recherche, la venue de conférencières et conférenciers et autres activités scientifiques ponctuelles.

2. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2021-2022

Plan stratégique 2021-2026 et plan de mise en œuvre : les objectifs pour la prochaine année découleront directement des orientations stratégiques choisies dans le plan qui est en voie d'élaboration (voir point 1). Il est toutefois possible à ce stade d'identifier les priorités suivantes pour 2021-2022.

- a) Actualisation des statuts et règlements;
- b) Refonte de la structure de gouvernance pour appuyer la relance du CRLA;
- c) Programmation annuelle : mise en place d'une série d'activités récurrentes;
- d) Formaliser les modalités d'adhésion et d'affiliation au CRLA : l'objectif est de consolider la base de membres actifs et de renforcer le sentiment d'appartenance;
- e) Développement de projets de recherche collectifs (interdépartementaux, intercampus);
- f) Diversification des sources de financement.